Course en circuit à Magny-Cours du 6.-8. 8. 2010, N° visa ASS 10-032/NI+

Sonderreglement / Règlement particulier

en complément du règlement standard pour Racing Weekends ASS 2010
et du règlement standard de l'ASS pour les courses en circuit 2010

I Programme provisoire

Lundi 26.7.2010	**24h00**	**Clôture des inscriptions**
Mercredi 4.08.2010	18h00 - 20h00	Accès au parc des concurrents
Jeu à Di 5.8.-8.8.2010	en permanence	Accès au parc des concurrents
Jeudi 5.8.2010	dès 09h00	Tests (selon instructions séparées)
Vendredi 6.8.2010	dès 09h00	Tests et essais libres chronométrés
Samedi/Dimanche 7./8.8.2010	selon horaire	1 essai qualificatif et 1 course par jour

II Compléments de l'inscription annuelle

Les compléments suivants concernant cette manifestation font partie intégrante de l'inscription:

2.2.	**Secrétariat de course**	**Salle de presse**	**au dessus du boxe 1**	
	Responsable	Gabler	Michèle	+41 (0)79 682 86 81
	Heures d'ouverture	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**
		13h30 – 18h30	**08h00 – 18h30**	**08h00 – 08h45**

2.3.	**Officiels/Personnel**	**Nom/Prénom**	**Domicile**	**Licence**	**Téléphone**
	Directeur de course (DC1)	Kupferschmid W.	CH-Goldiwil	RL int 0044	+41 79 422 50 93
	Vice dir. de course (DC2)	Stern Fritz	CH-Uttigen	RL int 1107	+41 79 287 83 94
	Chef de piste (DC3)	Marty Karl	CH-Zizers	RL int 1066	+41 79 437 45 05
	Chef des C. Techniques	Bollati Fiorenzo	CH-Gordola	TK int 0024	+41 79 785 37 25
	+ CT séries	selon liste	Voir dernières instructions		
	Chronométrage/Calculation	xTiming		ZN int 0033	
	Chef du parc	Beyeler Peter	CH-Zollikofen		+41 79 259 06 64
	Président du jury	Tardent Jean-Pierre	CH-Les Genevez	SK int 0048	+41 79 250 29 91
	Commissaire Sportif	Bobone Giorgio	CH-Origlio	SK int 1008	
	Commissaire Sportif	Frei Richard H.	CH-Ittigen	SK int 1096	

3. Panneau d'affichage

Le panneau d'affichage officiel se trouve derrière la tour de la direction de course.

4.4 Séries et voitures admises

a) **Séries suisses**

LO Formule Renault 2.0 www.wsr-switzerland.ch
LO Coupe Clio 2010 www.wsr-switzerland.ch
LO formule lista junior www.formellistajunior.com

b) **Séries étrangères**

Formel V Cup Deutschland ...
Formula 2000 Light Italia
Austria F-3 und FR-Cup
év. Euro-Boss (historische F1)
Formel Gloria Deutschland
év. une autre série étrangère (TBC)

c) **Pilotes indépendants de <u>toutes catégories de voitures</u> avec carnet technique valable** de l'ASS, du DMSB et d'autres ASN, si elles peuvent être intégrés dans les différentes séries de course.

5. Parcours

Les courses auront lieu sur le circuit de Magny-Cours (F). La longueur de la piste est de 4.411 km. Elle est parcouru dans le sens de l'aiguille de la montre.

6.1 Voitures admises

Sont admis tous les véhicules qui correspondent aux prescriptions de l'annexe J du CSI et aux dispositions de la CSN ainsi que le cas échéant aux prescriptions internes des formules nationales correspondantes et aux règlements approuvés des séries ou coupes de marques.

10.1 Inscriptions

Les pilotes de la LO Coupe Clio, de la LO Formule Renault et les pilotes individuels doivent s'inscrire selon l'art. 11.1 de l'inscription annuelle directement auprès de la Race PromO Sarl.
Clôture des inscriptions: 26 juillet 2010. Les pilotes des séries étrangères et de la Formule Lista Junior s'inscrivent directement auprès du responsable de leur série. Les inscriptions ne sont valables que si les droits d'engagement ont été versés jusqu'à la clôture des inscriptions selon les indications dans l'inscription annuelle.

11 DROITS D'INSCRIPTION

11.1 Les droits d'inscription pour les doubles manches se montent à 930.00 Euros resp. 1'250.00. CHF. Les tests de jeudi sont à régler directement sur le circuit, ceux de vendredi à Race PromO (voir horaire de vendredi). Les tickets pour les tests de vendredi seront disponible directement chez l'organisateur. Versement selon l'article 11.2 du règlement standard.

12.2 Assurance

Les dégâts causés à la piste et à ses enceintes ne sont pas assurés par l'organisateur. Les pilotes ont cependant la possibilité de verser à l'organisateur une somme annuelle de 290.00 Euros destinée à un fonds de sinistre qui prendra ensuite en charge les risques lors de manifestations du type A pour les pilotes qui ont cotisé.

14 NUMEROS DE DEPART

14.1 Les numéros de départ doivent être placés bien visiblement durant toute la manifestation des deux côtés du véhicule ainsi que sur le capot avant (à 45° vers la droite, vu de l'avant). Les chiffres ne peuvent être découpés que si cela est prévu ainsi sur le plan de décoration approuvé par la série. Les véhicules dont les numéros de départ ne sont pas conformes seront refusés. Chaque pilote ne disposant pas de numéros de départ fixes (séries) recevra sur demande trois jeux de numéros de l'organisateur.

15.2 Pré-grille de départ

La pré-grille pour les véhicules qui n'ont pas de boxes se trouve derièrre les boxes no 42 à 44 . Dès que la série précédente à terminé sa manche, les pilotes seront dirigés sur la «slow-line» du passage des stands.
Dès que la piste est libre, le compte à rebours pour rejoindre la grille de départ commence selon le créneau horaire «Info-Laps». La sortie des boxes sera fermée 5 minutes avant l'heure de départ prévue et effective et les véhicules qui ne se trouvent pas encore sur la piste seront obligés de partir du passage des stands.

15.3 Briefings des pilotes

Les briefings des pilotes auront lieu selon l'horaire publié dans les dernières instructions **à la salle Senna au 1er étage située au dessus du boxe 1**.

20.1 Départ lancé

Pour les séries de course dont le règlement le prévoit, il y aura un départ lancé. La pré-grille de départ pour ces séries de course se trouvera directement dans le passage des stands. Un tour de formation est à accomplir derrière la voiture «locomotive» avant qu'on procède au départ. Le signe du départ est donné avec les feux verts. (voir aussi règlement standard ASS «Indianapolis»).

20.2 Pole-Position

Pour les deux genres de départ la meilleure position est devant à droite.

23.3 Boxes

Les **boxes** seront disponibles pour **tout genre de voitures** et seront loués selon la **réception des commandes**. Leur attribution sera faite par l'organisateur. Les **commandes** se feront **uniquement en ligne**. Chaque **boxe offre assez de place pour 2 à 3 voitures**. Les tarifs sont de 170.00 Euros par boxe et jour. Veuillez adresser les demandes à www.racepromo.ch/Rennen Magny-Cours/Boxenbestellung

Il y a une interdiction absolue de fumer dans l'aire des boxes.

Les pilotes qui ne trouveront pas d'espace dans les boxes se feront attribuer une place par l'organisateur (chef de parc). Les concurrents qui ne respectent pas ces instructions pourront être exclus de la manifestation.

24.1 Parc fermé

Si le règlement d'une série prévoit également un parc fermé après les séances de qualification, c'est le directeur de course qui décide après consultation des CT de la série et/ou du chef des CT, à quel moment le parc fermé pour cette série sera levé.

30.2 Podium / Remise des prix

a) Podium

Immédiatement après être arrivé dans le parc fermé, les trois pilotes les mieux classés de la série de course doivent se rendre au podium situé près du départ/arrivée.

b) Remises des prix

Les remises de prix des courses de samedi auront lieu environ à 18h30 à la salle Senna.

Lors des courses de dimanche, les remises des prix auront lieu immédiatement après la course au podium. En cas de corrections de classement après le délai de réclamation les coupes mal attribuées sont à rendre respectivement à échanger au secrétariat.

31 TRANSPONDEUR

31.1 L'utilisation du transpondeur personnel du fournisseur AMB (My laps) type XP 260 est obligatoire pour les séries suisses. Ces derniers sont vendus au tarif préférentiel de 295.00 Euros y compris l'instruction de montage correspondante par Race PromO Sarl.

31.2 Les séries et les pilotes individuels qui veulent se passer d'un transpondeur personnel peuvent se procurer des transpondeurs au secrétariat contre le dépôt de la licence et une redevance de location de CHF 50.00/Euros 30.00 par manifestation.

31.3 Le pilote est lui-même responsable de la restitution du transpondeur. Lors de la restitution on lui rendra sa licence comme quittance. Les pilotes disposant de transpondeurs personnels doivent signaler au plus tard lors des vérifications administratives, si le numéro a changé par rapport à la course précédente.

31.4 Les transpondeurs non restitués ou perdus seront facturés au pilote.

32 Dispositions finales

En ce qui concerne toutes les éventualités non mentionnées dans le règlement standard ou le présent règlement particulier, il incombe aux Commissaires Sportifs de décider selon les règlements applicables.

CH-3624 Goldiwil, 6 juillet 2010

Le Directeur de course: sig. Walter Kupferschmid
Le Président de la CSN: sig. Andreas Michel